Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXI — No. 34 Sudbury, Ont., le 13 février, 1964 le numéro: 10 cents

Les étudiants c.-f. demandent des écoles secondaires françaises!...

SUDBURY — (dnc 1) Plus de quatre cents étudiants de langue française, venus des quatre coins du nord de la province, ont décidé samedi de faire une pétition demandant du gouvernement provincial la création immédiate d'écoles secondaires françaises publiques. Ils demanderont également que toutes les matières soient enseignés en français et en anglais là où le nombre d'étudiants de langue française ne serait pas suffisant pour justifier une école secondaire française.

Les étudiants, qui représentaient 24 écoles secondaires, collèges et universités du nord de l'Ontario, s'étaient réunis au Collège du Sacré-Coeur à Sudbury pour une journée d'étude, sur l'invitation de l'Association des Etudiants de Langue française de l'Université Laurentienne de Sudbury.

Les étudiants feront circuler la pétition dans leurs milieux respectifs. On espère recueillir au-delà de 15,000 signatures. Une délégation d'étudiants se rendra ensuite à Toronto pour représenter la pétition au premier ministre John Robarts et au ministre de l'Education l'honorable Davis.

Les étudiants ont également approuvé l'organisation de manifestations pacifiques dans leurs villes respectives au moment de la présentation de la pétition pour appuyer leur requête. Les étudiants essaieront de convaincre l'élément anglais de la légimité de leur requête et demanderont aux éléments les plus sympathiques de participer à la manifestation, ce qui donnera sûrement plus de poids à leur pétition.

Le caractère inaliénable de leurs droits à un système d'éducation adapté à leurs besoins, le préjugé que cause à leur culture l'obligation d'étudier dans une langue qui n'est pas la leur et la nécessité de relier un enseignement primaire et un enseignement universitaire, tous deux en français, qui ne les coupe pas de tout contact avec leur langue et leur culture, - tels sont quelques-uns des motifs qui les a poussé à faire cette pétition.

Les étudiants ont également décidé de rédiger et de soumettre un mémoire à la commission royale Laurendeau-Dunton.

Le groupe d'étudiants a aussi décidé de former une vaste association pour grouper tous les élèves des écoles secondaires, des écoles normales, des écoles d'infirmières et universités du nord de l'Ontario. L'association s'est fixé comme objectif de contribuer à maintenir, à développer et au besoin faire naître chez ses membres une authentique culture française.

Le conseil de l'association sera formé des cinq membres de l'association des étudiants de langue française de l'Université Laurentienne de Sudbury et d'un représentant de chacune des sections locales qui seront formées dans les institutions représentées à la rencontre et dans les autres qui n'ont pu y assister. Pour le moment, le président de l'association sera le même que le président de l'association des étudiants de langue française de l'Université Laurentienne de Sudbury, M. Laurier Trahan.

Les étudiants ont également adopté la première ébauche d'un document qui servira de manifeste à l'association. Le document devra subir quelques changements avant d'être adopté définitivement. Dans le document, les étudiants du nord de la province se reconnaissent une appartenance à une communauté française internationale, qui dépasse les frontières de la province et l'état fédéral. Cette communauté est vivante dans les cinq continents et compte au-delà de 100,000,000 membres: les franco-ontariens y sont rattachés à juste titre et de plein droit. Son unité procède de la langue française et d'une culture française, communes, ainsi que de certains traits propres de civilisation, de tempérament et de caractère correspondant au génie française.

"En plus de cette communauté dans l'espace, existe une communauté française dans le temps, dont nous sommes également participants. Nos ancêtres ont acceptés d'être et de rester français; ils ont, par là, fait un choix qui s'est toujours maintenu envers et contre tout.

"Nous sommes tributaires de ce choix et nous acceptons librement les responsabilités établies par nos ancêtres. Héritiers d'une lignée qui a voulu maintenir sa participation à la civilisation française, nous réclamons comme nôtre tous les accomplissements et toutes les réussites de cette communauté à travers les âges, depuis la "Chanson de Roland" jusqu'à Gilles Vigneault."

Les étudiants, dans la rédaction de leur manifeste, ont également insisté sur leurs droits: "Etant donné le statut bilingue du Canada, les droits de la communauté sont les suivants: droit d'user de sa langue et d'être compris dans celle-ci, droit de jouir de l'égalité politique et civique, enfin droit de participer aux bénéfices des fonds publics destinés à des fins d'éducation. Ses droits constituent pour l'état des devoirs moraux qui sont à la base de l'ordre

(suite à la page 3)

TOUJOURS LE 'CHEUF' — Quand le parlement d'Ottawa rouvrira ses portes très bientôt, John Diefenbaker retournera à son siège toujours chef du parti conservateur et chef de l'opposition officielle. Quelques membres dissidents du parti ont essayé de limoger M. Diefenbaker mais san sucçès. Le chef conservateur a utilisé toutes ses ressources de tribun pour l'emporter au scrutin qui le confirmait dans sa position.

Le coût de la vie est stabilisé

OTTAWA — Les ventes à rabais de vêtements après Noël et la stabilisation du coût des aliments ont contribué à faire échec à la hausse incessante du coût de la vie au Canada au cours de décembre. L'indice des prix aux consommateurs se maintenait à 134.2 le 1er janvier soit au même niveau que le mois précédent.

En 1963, le coût de la vie a donc grimpé de 1.7 point contre 1.8 au cours de 1962.

Les ventes à rabais de vêtement ont contrebalancé les hausses du logement, du transport et des loisirs.

L'indice des aliments se maintenait à 131.4 au début de janvier à cause des prix inférieurs de la dinde, de la plupart des

(suite à la page 2)

L'Université de S. accorde 19 bourses

Le Comité d'Aide Financière de l'Université de Sudbury octroie 19 bourses à ses étudiants. Le fonds d'une valeur totale de $2,700.00 est constitué de contributions venant de la part de M. Gordon Browning, comptable agréé de la ville de Sudbury, membre du Comité Exécutif du Conseil des Régents de l'Université; le journal "Le Droit d'Ottawa; les Ligues du Sacré-Coeur de la région de Sudbury, et les Pères Jésuites de l'Université de Sudbury.

Les étudiants suivants sont récipiendaires des bourses:

Sheila Ann McCaffrey	$100.00
Denis Cooper	$100.00
Louiselle St-Laurent	$100.00
Monique Beaudry	$100.00
Jessie Cotnam	$100.00
Michel Drolet	$100.00
Rhéal Guilbert	$100.00
Rose-Ann Cvitkovich	$100.00
Lucie Brassard	$100.00
Guy Henry	$100.00
Patricia White	$200.00
Rose-Marie Kingsley	$200.00
Françoise St-Aubin	$200.00
Emile Isabelle	$200.00
Georgette Duhaime	$200.00
Bernard Leblanc	$200.00
Jean-Claude Côté	$200.00
Gaëtan Lafrenière	$150.00
Edward Marcoritto	$150.00

"Gravement malade"

OTTAWA — Les Canadiens français ne détiennent pas le monopole de l' "argent", a déclaré M. Roland Vinette, secrétaire de l'instruction publique au Québec, devant l'association des professeurs franco-ontariens. Le discours de M. Vinette, lu en son absence, dit que le français parlé au Canada est "gravement malade", mais que des soins attentifs et continus doivent être maintenus.

M. Elmer Sopha croit en la fusion NPD-L!

TORONTO — Trois députés libéraux à la Législature de Toronto croient que leur parti et le NPD se fusionneront, mais uniquement après le départ de Donald McDonald, chef actuel du parti néo-démocrate. C'est l'avis de Elmer Sopha, de Sudbury, Vernon Singer de York Centre et Andrew Thompson de Dovercourt.

Contre les règlements mais il parle français!

TORONTO — M. Gaston Demers, conservateur à la Législature ontarienne pour le comté de Nickel Belt a parlé en français pendant une minute mardi en Chambre. Même ceux qui n'ont pas compris un traite mot de ce qu'il a dit pendant cette historique minute ont approuvé en faisant claquer leur pupitre. John Robarts qui ne se prétend pas bilingue peut néanmoins comprendre le français lorsque l'on le parle assez lentement. A un groupe de journalistes il avoua avoir trouvé **"très agréable"** de voir un certain nombre de députés de langue française s'exprimer dans leur langue à la Législature ontarienne, **"bien que la langue anglaise soit la seule officielle en Ontario et que ce soit peut-être contre les règlements".**

AU ROYAUME de la femme

De la santé des pieds

Voici quelques conseils qui sauront certainement vous aider à garder vos pieds en bonne santé.

Les souliers, tant pour la marche que pour le travail devraient être ajustés de façon à vous procurer le plus de confort possible. Un soulier mal ajusté peut causer de sérieux ennuis.

Les bas, tout comme les souliers, devraient être assez longs, au moins un demi pouce plus long que votre pied.

Les pieds ont aussi besoin de repos. Demeurer longtemps debout fatigue et affaiblit les muscles du pied. Autant que possible, essayer de reposer vos pieds durant la journée. Un bon moyen est d'enlever vos souliers et de placer vos pieds de façon à ce qu'ils soient élevés, soit sur une chaise ou encore sur le pied de votre lit. Aussi, afin d'enlever une certaine pression qui s'exerce sur les pieds, changer de souliers et de bas durant la journée est excellent.

Les bains de pieds sont très recommandés pour reposer les muscles et soulager les pieds souffrants. Les frotter avec une brosse douce est un moyen excellent pour activer la circulation. Prenez soin de bien essuyer vos pieds, surtout entre les orteils. Le danger d'infection devient vient plus grand si vous laissez vos pieds humides.

Un autre bon moyen de soulager des pieds fatigués, est de les baigner une minute dans de l'eau froide, et une minute dans de l'eau chaude, et ce pendant dix minutes.

Il est aussi important de surveiller son poids. Le poids du corps peut augmenter rapidement, et les muscles et les ligaments du pied eux, ne renforcissant pas en conséquence, il en résulte les pieds qui se fatigueront plus vite et plus souvent.

Si vous désirez mon feuillet "L'obésité local", faites-en la demande à COUSINE BLANCHE, Casier Postal 660, Chambly, Qué. en incluant un timbre de 5c. Vous pouvez en profiter pour demander mes autres feuillets tels: Le visage et les soins qu'on doit en prendre, les yeux, la chevelure, la transpiration, la maigreur, le développement nomal du buste ou l'enlèvement des disgracieux poils follets.

COUSINE BLANCHE

LE COUT . . .

(suite de la page 1)

viandes, de a baisse du prix du sucre et des oeufs qui contrebalançaient la hausse des prix du lait en poudre, du fromage, du pain, du café, de la margarine et de la plupart des légumes frais et en conserve.

La stabilité de l'indice du coût de la vie avait une contre-partie de stabilisation dans les salaires industriels au cours de novembre. L'indice de la moyenne des salaires et revenus industriels au 1er décembre atteignait 187 soit le même palier que le mois précédent, une hausse toutefois sur les 189.8 de l'année précédente. Les salaires ont haussé de 3.8 pour cent en un an contre 1.7 pour cent de hausse dans le coût de la vie.

LA GUITARISTE DU BON DIEU — La chanson la plus populaire en 1963 au Canada aussi bien qu'aux Etats - Unis s'intitulait "Dominique". Nous voyons ici accompagnée de sa guitare la SOEUR SOURIRE, une belge dominicaine qui est l'auteur de la chanson qui raconte en quelques lignes l'histoire de saint Dominique, le patron-fondateur de l'ordre.

PRINTANIER — Cet ensemble fleuri pourrait donner la fièvre du printemps aux demoiselles et dames avides de couleurs frappantes, après le ton plus sombre des vêtements d'hiver. Il ne faut pas oublier le chapeau de paille qui complète le portrait . . . la promesse des beaux jours à venir!

Adèle, sous les traits de SHIRLEY BOOTH, se tire toujours avec dignité des situations les plus cocasses dans l'amusante série présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada le vendredi soir à 8 heures.

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John deKuyper & Son, Montréal
DEPUIS 1695

Quel est votre SAVOIR-FAIRE au volant?

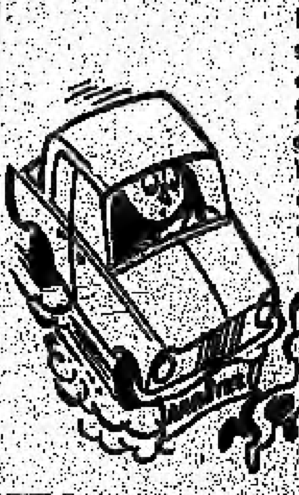

Lorsque vous conduisez une automobile sur une surface couverte de neige et devez arrêter subitement, la meilleure façon est-elle (1) d'appliquer les freins subitement? (2) de baisser la fenêtre et de signaler? (3) d'arrêter le moteur et d'appliquer le frein d'urgence? (4) de donner des coups saccadés sur la pédale du frein?

D'après la Ligue de Sécurité de l'Ontario, vous devez presser sur la pédale du frein par coups saccadés et de courte durée (4). En appliquant les freins brusquement, vous risquez de glisser.

CIA Co-operators Insurance Association et Co-operators Life Insurance Association

VOTRE PERMIS DE CONDUIRE POUR 1963

n'est plus valide après le 28 février

Les nouvelles formules de demande ont été expédiées à tous les détenteurs de permis de conduire dans la province d'Ontario. Soumettez votre demande accompagnée des honoraires requis le plutôt possible au bureau des permis et l'on vous remettra le permis 1964.

Si vous vous n'avez PAS reçu votre formule de demande, adressez-vous immédiatement au bureau des permis le plus proche ou écrivez au **Département du Transport de l'Ontario, Edifice du Parlement, Toronto 2.** N'oubliez-pas de mentionner: le numéro de votre permis 1963, s'il s'agit d'un permis de chauffeur ou de conducteur, votre nom au complet, votre adresse et la date de naissance.

Il n'appartient qu'à VOUS d'obtenir votre nouveau permis de conduire avant le 28 février.

PROCUREZ-VOUS MAINTENANT VOS PLAQUES D'AUTOS POUR 1964! Les plaques 1963 pour les automobiles privées ou commerciales et les motocyclettes ne seront plus valides après le 28 février également. Il n'y aura pas de sursis. Les plaques 1964 sont actuellement en vente à votre bureau local des permis. Obtenez-les maintenant afin de vous éviter de faire la queue.

PLAQUES POUR CAMIONS, AUTOBUS ET REMORQUES — Les plaques 1964 pour les véhicules commerciaux et les remorques seront en vente le 2 mars et seront valides jusqu'au 31 mars 1965. Les plaques émises pour une durée de 4 mois ne seront pas en vente avant le 25 mars. Les plaques 1963 pour les véhicules commerciaux et les remorques ne seront plus valides après le 31 mars 1964. Il n'y aura pas de sursis.

Le Département du Transport de l'Ontario

Edifice du Parlement, Toronto 2, Ontario — **L'hon. Irwin Haskett, Ministre**

ONTARIO

DES INSPIRATIONS FRUCTUEUSES DU SEXE FAIBLE

TORONTO — Lorsqu'une femme déclare qu'elle a une idée de génie, croyez-moi, n'hésitez pas, emmenez-la immédiatement au bureau des brevets. C'est le conseil que vous donne le service des relations publiques de la British Motor Corporation, qui vient de terminer la première enquête connue sur les inspirations fructueuses du sexe faible.

Les enquêteurs de la BMC - qui fabrique les voitures Austin, Morris et MG - ont découvert, à leur grande surprise, que les femmes cuisinent non seulement de bons petits plats, mais encore qu'elles mijotent dans leur cerveau quelques-unes des inventions qui rapportent le plus.

En fait, les femmes se sont appropriées une énorme part de ce qui est généralement considéré comme une prérogative masculine.

L'examen des dossiers de brevets, fait par les enquêteurs de la BMC au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre, a démontré que l'ingéniosité féminine joue une grande part dans l'évolution de l'automobile moderne, depuis le pétaradant et malodorant tacot jusqu'à la voiture d'aujourd'hui, aux lignes élégantes et au fonctionnement impeccable.

Pour tout dire, déclare la BMC, les femmes détiennent des brevets sur tout, depuis l'essuie-glace jusqu'au bloc-moteur et au silencieux. Qu'il s'agisse du pare-choc ou du compartiment à gants, il faut reconnaître que le beau sexe a contribué à modeler l'automobile moderne. Ces deux pièces, que nous prenons aujourd'hui pour acquises, sont dues, en effet, à l'imagination des femmes.

Les enquêteurs de la Corporation réussi à découvrir le tout premier brevet délivré à une personne de l'Amérique du nord. Comme vous pouvez vous en douter, il couronnait l'esprit d'invention d'une femme . . . mais ce fut le mari qui obtint le brevet et récolta les honneurs.

Cela se passait en 1710. Le gouvernement britannique délivra alors un brevet à Thomas Masters, planteur en Pennsylvanie pour une nouvelle "invention faite par Sybille, son épouse", permettant de nettoyer et de faire sécher le blé d'Inde.

Le fait que la loi britannique permettait ou non à Sybille Masters d'enregistrer le brevet sous son propre nom n'est pas en lui-même important, mais il est amusant de constater comment les usages du temps s'opposaient à ce qu'une femme de bonne éducation fasse une chose aussi osée: prouver son intelligence à la face du monde!

Aujourd'hui, les femmes inventeurs détiennent des brevets pour une variété incroyable de choses, comprenant aussi bien la construction de la traverse de chemin de fer que la fabrication de matériel roulant et de moteurs à combustion interne.

L'esprit créatif des femmes a trouvé un débouché fructueux dans les domaines du transport, de l'agriculture, de l'industrie, des mines, des carrières, de la construction, de la soudure, de la chimie et de la science, de la médecine et dans beaucoup d'autres.

La BMC a été fort surprise de découvrir que les femmes détiennent des brevets s'appliquant aux carrosseries et pièces d'automobiles, aux pneus et aux pièces connexes, aux accessoires pour autos, aux signaux et indicateurs de circulation, ainsi qu'aux appareils de sécurité et aux roulements à billes.

La BMC reconnaît que les fem-

(suite à la page 4)

VOUS CONNAISSEZ LES 'BEATLES'? — Les grands de la politique et de la science se rencontrent pour parler de choses sérieuses et ils prennent le temps de discuter des 'Beatles', ces 4 énergumènes britanniques qui font la pluie et le beau temps chez les jeunes avec leur coupe de cheveux en moppe et leurs chansons mielleuses. Ils sont actuellement en tournée aux Etats-Unis. Sur la photo, de g. à d.: John et George, deux des célèbres 'Beatles'.

LES ETUDIANTS . . .

(suite de la page 1)

dans les sociétés humaines: ainsi, tout obstacle à une éducation française à des franco-ontariens prive ceux-ci d'un droit légitime.

Nous ne pouvons que faire nôtre cette déclaration de Jean XXIII affirmant que: "**Toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ses manoeuvres visent à faire disparaître . . . leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques.**"

"En nous rattachant donc à la communauté française nous avons posé un choix qui nous engage complètement. Parce que nous sommes membres de cette communauté, nous avons indiscutablement droit à tous les moyens qui vont favoriser la langue et la culture française. Forts de leur choix et de leurs droits, les Canadiens français de l'Ontario entendent être des membres actifs de cette communauté et vivre."

La rencontre a débuté à 10 heures samedi matin. Il y eut trois grandes sessions où les jeunes se sont séparés en groupes de 20-25 pour discuter les problèmes. L'après-midi, les étudiants ont visité le campus de l'Université Laurentienne de Sudbury et ont été en mesure de constater par eux-mêmes le progrès rapide des travaux de construction. Un grand nombre ont déclaré qu'ils s'inscriraient à cette université l'an prochain.

Le président de l'Université de Sudbury, le R.P. Lucien Matte, S.J., le principal du Collège du Sacré-Coeur, le R.P. Stéphane Valiquette, S.J. et le Doyen de la Faculté des Arts et Sciences de l'Université Laurentienne de Sudbury, le Dr Gérard Bourbeau, ont adressé la parole au début de chaque session.

La séance plénière, où s'est fait le vote des résolutions de la journée, a eu lieu à 7h.30. Cette séance fut suivie d'une conférence présentée par M. Laurent Mailhot, professeur de littérature française à l'Université de Montréal.

La journée était sous la présidence de Laurier Trahan, président de l'Association des Etudiants de Langue française de l'Université Laurentienne de Sudbury.

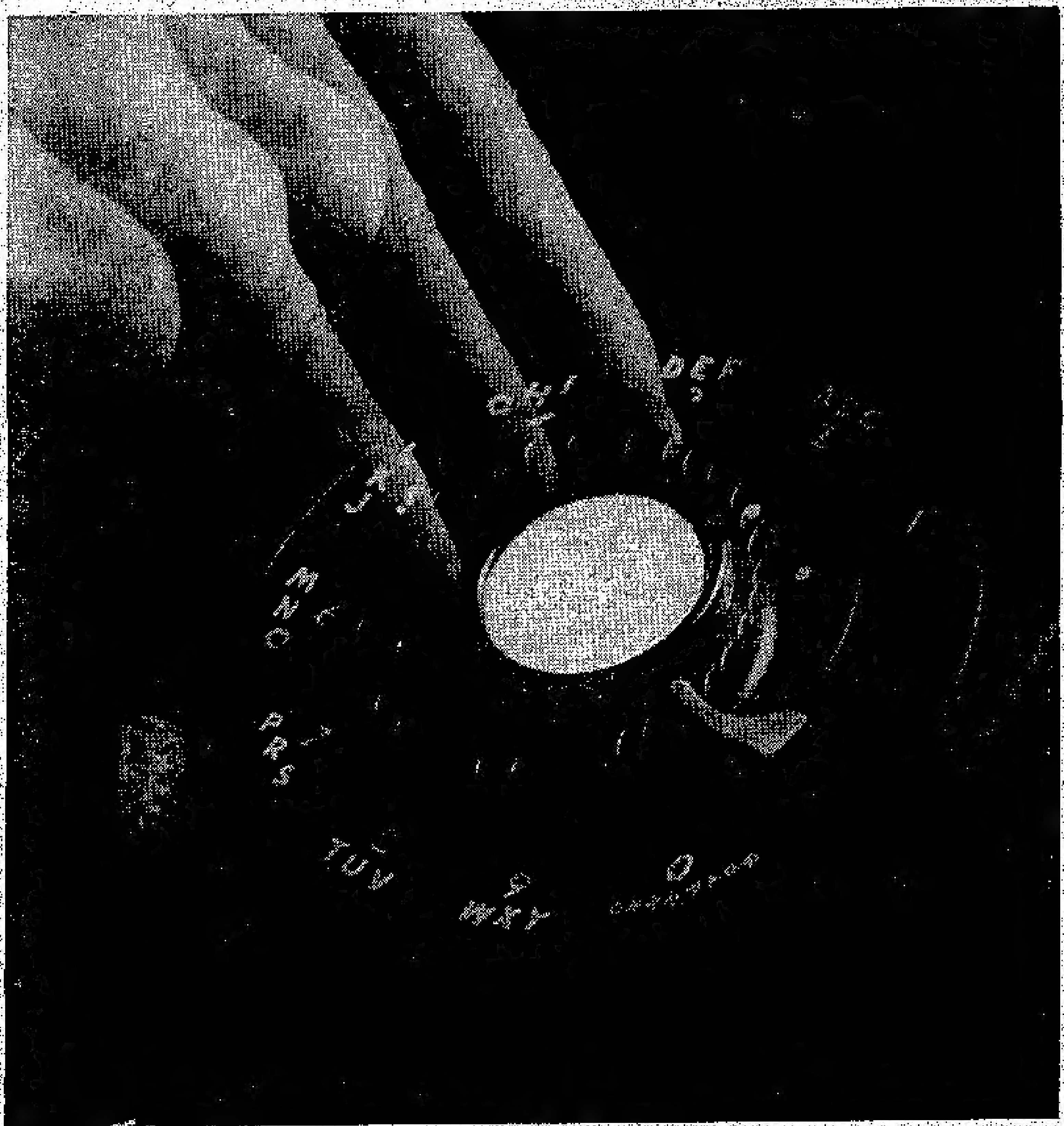

A compter de dimanche, le 16 février,

ESTAIRE

aura le service automatique et des numéros à 7 chiffres

Le nouveau central automatique qui desservira Estaire sera mis en service dimanche. Tous les numéros d'Estaire seront formés du même préfixe: "695", suivi, pour chaque abonné, des quatre chiffres qui figurent au centre du cadran de son appareil. Les nouveaux numéros sont inscrits dans l'annuaire qui vient d'être envoyé à tous les abonnés.

N'oubliez pas de composer **les 7 chiffres** pour vos appels locaux et de donner à la téléphoniste votre numéro au complet quand vous demandez une communication par l'Interurbain.

Le gérant,
J.R. MORROW

BELL

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

DES INSPIRATIONS . . .

(suite de la page 3)

mes, grâce à leurs connaissances et à leur imagination, ont largement contribué au perfectionnement de l'automobile actuelle. Il existe, aujourd'hui, des milliers de brevets individuels délivrés à des femmes, se rapportant aux perfectionnements de la voiture familiale.

La liste en est incroyable. Des femmes détiennes des brevets pour des essieux, carosseries, freins de camions, freins de secours, segment de frein autoréglable, carburateur, système d'embrayage, silencieux, graisseurs, cric, piston et segment de piston, tige de piston, dispositif d'amorcage, jante de roue, bougies, pneus anti-déparants, machines pour fabrication de chambres à air, revêtement intérieur métallique des pneus pour éviter les crevaisons, jusqu'à la soupape à ressort des chambres à air.

D'après la BMC, c'est grâce à l'ingéniosité des femmes que furent découverts les essuie-glace, les interrupteurs permettant de baisser les phares, les feux de stop, la jauge indicatrice d'essence, le support pour les pieds, le compartiment à gants, et, enfin, le confortable fauteuil pour bébé que l'on accroche sur le siège qui permet à l'enfant de voyager confortablement et de voir ce qui se passe autour de lui.

C'est aussi à une femme que nous sommes redevables de l'essuie-glace automatique, inventé en 1912. Le bureau des brevets refusa de dévoiler son nom, mais transmit la correspondance à la BMC. Il s'agissait d'une lettre écrite par la section féminine du Ministère du Travail des E.-U. à la femme inventeur, à laquelle on demandait: "Quelles circonstances vous ont amené à inventer un appareil destiné à nettoyer le pare-brise?"

Cette dame répondit: "Je conduisais ma voiture et la pluie qui tombait à verse m'obligea à m'arrêter au bord du trottoir pour attendre une éclaircie. J'ai pensé alors qu'il serait utile de mettre au point un système qui permettrait d'essuyer le pare-brise et de continuer à rouler sous la pluie. C'est ce que j'ai fait".

Naturellement, toutes les inventions brevetées par les femmes n'eurent pas autant de chance. Une femme de Montana, par exemple, inventa en 1923 un collier réglable pour cheval. Elle écrivait alors: "Grâce à mon expérience personnelle des chevaux, j'ai découvert qu'il était difficile de poser un petit collier sur un grand cheval". L'idée était bonne, certes, mais n'eut aucun succès. Le règne de l'automobile commençait et celui du cheval était sur le point de disparaître.

L'ingéniosité des femmes joue un rôle considérable dans l'organisation du monde où nous vivons. Tous les jours, à travers le monde, elles obtiennent des brevets sur les inventions les plus diverses: équipement de gymnastique, matériel de pêche, appareils mécaniques pour aider à l'enseignement, équipement sanitaire et sur des centaines d'inventions dans les domaines médical, chirurgical et dentaire.

La BMC déconseille aux hommes de s'opposer à l'intrusion des femmes dans le domaine de l'invention. Les rédacteurs de leur service des relations publiques font remarquer que, dès 1925, des femmes détenaient déjà aux Etat-Unis, 22 brevets pour des armes et des munitions. De plus, ajoute la BMC, les femmes inventeurs exercent aussi leurs activités dans le domaine de l'équipement pour pompes funèbres.

ROGER BAULU et JACQUES NORMAND sont les animateurs de l'émission les Couche-tard présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada tous les samedis soir à 10h. 15, après la Soirée du Hockey.

Quel est votre SAVOIR-FAIRE au volant?

Devriez-vous laisser une fenêtre partiellement ouverte en tout temps (1) pour empêcher les fenêtres de votre auto de suinter? (2) pour éviter l'accumulation de gaz toxique du monoxide de carbone?

D'après la Ligue de Sécurité de l'Ontario, ces deux raisons sont bonnes. Conduire avec toutes les fenêtres fermées peut causer le suintement des vitres . . . stationner avec toutes les fenêtres fermées à une température froide, peut causer la formation du givre à l'intérieur des fenêtres. Le suintement et la formation du givre empêchent le conducteur de bien voir et empêche aussi les automobilistes en arrière de voir les signaux qui paraissent à travers des vitres propres.

CIA Co-operators Insurance Association
Co-operators Life Insurance Association

LA LIBRAIRIE LOISIRS

Un livre pour tous les âges, tous les goûts

122 rue Elm E. — OS. 3-0700

Vive la compagnie!

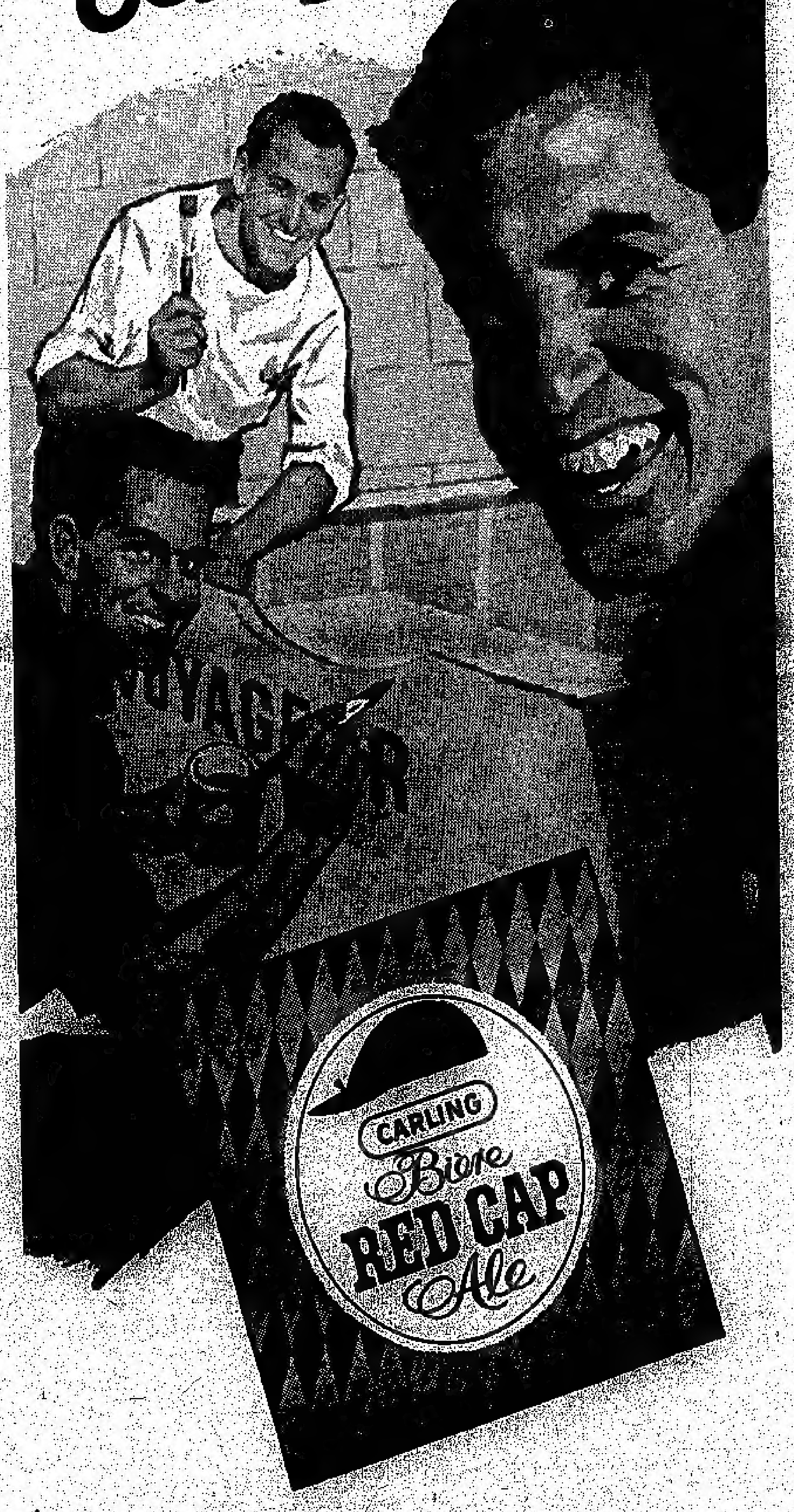

On est fier de montrer aux amis un bateau qu'on a fabriqué de ses propres mains. Tout en admirant le "chef-d'oeuvre", les visiteurs apprécieront un bon verre de Red Cap. Cette bière est rafraîchissante et délicieuse. La nouvelle étiquette or de la Red Cap annonce une bière exceptionnelle.

Savourez CARLING RED CAP